RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00666
Numéro SIREN : 821 583 234
Nom ou dénomination : ABALONE TT NANCY

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2024 sous le numéro de dépôt 1083

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

La société ou la personne morale désignée ci-après

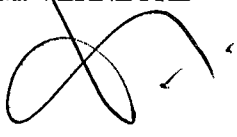
ABALONE TT NANCY
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 356 RUE ANTOINE DE LAVOISIER - DYNAPOLE DE LUDRES ET FLEVILLE
54710 LUDRES
821583234 RCS NANCY

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT NANCY
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



SAS ABALONE TT NANCY

356 RUE ANOINE DE LAVOISIER
DYNAPOLE DE LUDRES ET FLEVILLE
54710 LUDRES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

54710 LUDRES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 347.77	5 347.77				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	17 840.47	10 311.04	7 529.43	7 024.08	505.35	7.19
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	42 819.98		42 819.98	23 560.98	19 259.00	81.74
	Autres immobilisations financières	3 000.00		3 000.00	3 000.00		
	Total II	69 008.22	15 658.81	53 349.41	33 585.06	19 764.35	58.85
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	172 819.17	2 973.13	169 846.04	326 281.81	-156 435.77	-47.94
	Autres créances	422 430.49		422 430.49	282 308.31	140 122.18	49.63
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				105 271.29	-105 271.29	-100.00
	Charges constatées d'avance (3)	3 549.41		3 549.41	3 436.27	113.14	3.29
	Total III	598 799.07	2 973.13	595 825.94	717 297.68	-121 471.74	-16.93
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	667 807.29	18 631.94	649 175.35	750 882.74	-101 707.39	-13.55

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 45 819.98
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 123 000)	123 000.00	123 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 825.90	2 039.54	3 786.36	185.65
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 518.60	3 687.83	1 830.77	49.64
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	115 133.98	75 727.13	39 406.85	52.04
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	249 478.48	204 454.50	45 023.98	22.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 792.79	12 569.58	-9 776.79	-77.78
	Emprunts et dettes financières diverses		27 191.30	-27 191.30	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 845.37	57 750.94	-13 905.57	-24.08
	Dettes fiscales et sociales	349 481.98	447 327.71	-97 845.73	-21.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 576.73	1 588.71	1 988.02	125.13
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	399 696.87	546 428.24	-146 731.37	-26.85
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	649 175.35	750 882.74	-101 707.39	-13.55
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	399 696.87	546 428.24		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 053 767.50		2 053 767.50	1 777 241.58	276 525.92	15.56
Chiffre d'affaires NET	2 053 767.50		2 053 767.50	1 777 241.58	276 525.92	15.56
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			666.66	3 333.30	-2 666.64	-80.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 642.39	12 235.65	17 406.74	142.26
Autres produits			822.45	617.78	204.67	33.13
Total des Produits d'exploitation (I)			2 084 899.00	1 793 428.31	291 470.69	16.25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			243 603.68	219 625.97	23 977.71	10.92
Impôts, taxes et versements assimilés			40 927.71	40 984.14	-56.43	-0.14
Salaires et traitements			1 372 352.07	1 201 357.77	170 994.30	14.23
Charges sociales			262 735.51	203 917.25	58 818.26	28.84
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 199.29	1 525.15	674.14	44.20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 973.13	1 253.40	1 719.73	137.21
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 277.62	69.19	7 208.43	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 932 069.01	1 668 732.87	263 336.14	15.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			152 829.99	124 695.44	28 134.55	22.56
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 791.75	959.75	1 832.00	190.88
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 791.75	959.75	1 832.00	190.88
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	700.76	786.06	-85.30	-10.85
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	700.76	786.06	-85.30	-10.85
2. Résultat financier (V-VI)	2 090.99	173.69	1 917.30	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	154 920.98	124 869.13	30 051.85	24.07
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 600.00	25 088.00	-23 488.00	-93.62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 600.00	25 088.00	-23 488.00	-93.62
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 600.00	-25 088.00	23 488.00	93.62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	38 187.00	24 054.00	14 133.00	58.76
Total des produits (I+III+V+VII)	2 087 690.75	1 794 388.06	293 302.69	16.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 972 556.77	1 718 660.93	253 895.84	14.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	115 133.98	75 727.13	39 406.85	52.04
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	8 251.20	8 251.20		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

356 RUE ANOINE DE LAVOISIER
DYNAPOLE DE LUDRES ET FLEVILLE
54710 LUDRES

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 649 175.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 053 767.50 Euros et dégageant un bénéfice de 115 133.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

54710 LUDRES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 348		
Installations générales agencements aménagements divers	795		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 341		2 705
TOTAL	15 136		2 705
Prêts, autres immobilisations financières	26 561		19 259
TOTAL	26 561		19 259
TOTAL GENERAL	47 045		21 964

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 348	5 348
Installations générales agencements aménagements divers			795	795
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 045	17 045
TOTAL			17 840	17 840
Prêts, autres immobilisations financières			45 820	45 820
TOTAL			45 820	45 820
TOTAL GENERAL			69 008	69 008

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 348			5 348
Installations générales agencements aménagements divers	136	114		250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 975	2 086		10 061
TOTAL	8 112	2 199		10 311
TOTAL GENERAL	13 460	2 199		15 659

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	114				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 086				
TOTAL	2 199				
TOTAL GENERAL	2 199				

54710 LUDRES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 253	1 720			2 973
TOTAL	1 253	1 720			2 973
TOTAL GENERAL	1 253	1 720			2 973
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 973	1 253		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	42 820	42 820	
Autres immobilisations financières	3 000	3 000	
Clients douteux ou litigieux	3 568	3 568	
Autres créances clients	169 251	169 251	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 836	6 836	
Groupe et associés	412 218	412 218	
Débiteurs divers	3 377	3 377	
Charges constatées d'avance	3 549	3 549	
TOTAL	644 619	644 619	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	19 259		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 793	2 793		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 845	43 845		
Personnel et comptes rattachés	191 003	191 003		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 565	78 565		
Impôts sur les bénéfices	15 495	15 495		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 873	48 873		
Autres impôts taxes et assimilés	15 546	15 546		
Autres dettes	3 577	3 577		
TOTAL	399 697	399 697		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 377
Total	3 377

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 554
Dettes fiscales et sociales	211 644
Autres dettes	3 577
Total	225 910

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 549
Total	3 549

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 026 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	142 180
Total	142 180

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				38 340	38 340
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				12 269	12 269
- dotations de l'exercice				7 668	7 668
Total				19 937	19 937
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				16 314	16 314
- exercice				8 251	8 251
Total				24 565	24 565
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				8 251	8 251
- entre 1 et 5 ans				5 501	5 501
Total				13 752	13 752
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				383	383
Total				383	383

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT NANCY — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 356 RUE ANOINE DE LAVOISIER 54710 LUDRES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82158323400017 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 348	AG 5 348		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	17 840	AU 10 311	7 529	7 024
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	42 820	BG	42 820	23 561
	Autres immobilisations financières*	BH	3 000	BI	3 000	3 000
	TOTAL (II)	BJ	69 008	BK 15 659	53 349	33 585
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	172 819	BY 2 973	169 846	326 282
	Autres créances (3)	BZ	422 430	CA	422 430	282 308
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		105 271
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 549	CI	3 549	3 436
	TOTAL (III)	CJ	598 799	CK 2 973	595 826	717 298
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	667 807	1A 18 632	649 175	750 883

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 45 820 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT NANCY — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :123....000.....)	DA	123 000	123 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 826	2 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 519	3 688
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	115 134	75 727
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	249 478	204 455
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 793	12 570
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		27 191
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 845	57 751
	Dettes fiscales et sociales	DY	349 482	447 328
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 577	1 589
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	399 697	546 428
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	649 175	750 883

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	399 697	546 428
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 657	12 424

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT NANCY — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 053 768	FH		FI	2 053 768	1 777 242
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 053 768	FK		FL	2 053 768	1 777 242
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	667	3 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	29 642	12 236
	Autres produits (1) (11)					FQ	822	618
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 084 899	1 793 428
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	243 604	219 626
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	40 928	40 984
	Salaires et traitements*					FY	1 372 352	1 201 358
	Charges sociales (10)					FZ	262 736	203 917
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	2 199	1 525
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 973	1 253
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 278	69
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 932 069	1 668 733
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	152 830	124 695
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 792	960
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 792	960
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	701	786
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	701	786
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 091	174
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	154 921	124 869

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT NANCY — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 600	25 088
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 600	25 088
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 600)	(25 088
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	38 187	24 054
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 087 691	1 794 388
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 972 557	1 718 661
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	115 134	75 727

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	8 251	8 251	
	- Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	28 389	12 236	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DONS	1 600	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Nancy S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Nancy S.A.S
Dynapôle de Ludres et Fléville 356 Rue Antoine de Lavoisier 54710 LUDRES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Nancy S.A.S

Dynapôle de Ludres et Fléville 356 Rue Antoine de Lavoisier 54710 LUDRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Nancy S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Nancy S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



Yohann BOSSARD

Associé

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Nancy S.A.S

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Nancy S.A.S
Dynapôle de Ludres et Fléville 356 Rue Antoine de Lavoisier 54710 LUDRES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Nancy S.A.S

Dynapôle de Ludres et Fléville 356 Rue Antoine de Lavoisier 54710 LUDRES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Nancy S.A.S,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



Yohann BOSSARD

Associé

ABALONE TT NANCY
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 356 RUE ANTOINE DE LAVOISIER - DYNAPOLE DE LUDRES ET FLEVILLE
54710 LUDRES
821583234 RCS NANCY
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 115133,98 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 5518,60 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 5825,90 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 5756,70 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 114895,88 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 14896,88 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 99999,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 8,13 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			70 110,00 €
31.12.2020			35 055,00 €
31.12.2019			Néant

ABALONE TT NANCY
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 356 RUE ANTOINE DE LAVOISIER - DYNAPOLE DE LUDRES ET FLEVILLE
54710 LUDRES
821583234 RCS NANCY
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 115133,98 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 5518,60 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 5825,90 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 5756,70 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 114895,88 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 14896,88 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 99999,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 8,13 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			70 110,00 €
31.12.2020			35 055,00 €
31.12.2019			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

